

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins

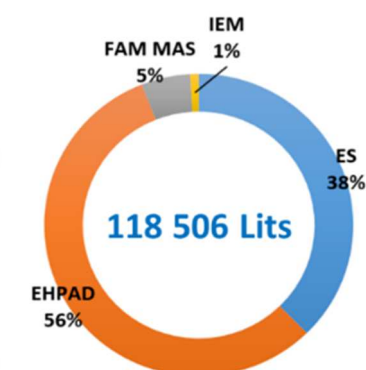
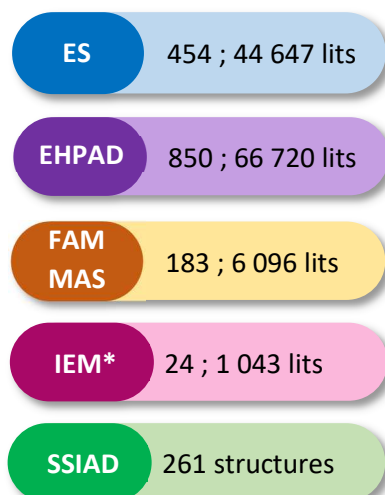
Février 2022

Éditorial

Cette année 2021 a été une année encore extrêmement impactée par la crise sanitaire COVID 19 pour tous les acteurs de santé. L'activité du Centre d'appui pour la Prévention des infections associées aux soins (CPIAS) Occitanie s'est attachée à apporter son aide dans le domaine de la prévention de la transmission croisée afin de contribuer à la maîtrise de l'épidémie de Covid-19. L'accompagnement des épisodes infectieux en ES et EMS a fortement mobilisé l'ensemble de l'équipe. De nombreuses coopérations ont ainsi été renforcées avec les acteurs de la veille sanitaire au sein de l'ARS et la cellule de Santé Publique France Occitanie. Nous avons toutefois réussi à nous mobiliser sur d'autres thématiques et à élaborer en 2021 de nombreux outils présentés dans ce rapport annuel synthétique. Comme en 2020, plusieurs échanges ont été organisés par le biais de visioconférences, enregistrées et accessibles en replay sur notre site internet. Mais chaque fois que possible nous avons maintenu nos rencontres indispensables à la vie du réseau des professionnels de la prévention des IAS en présentiel. Sur le volet des EMS, l'accompagnement des Equipes Mobiles d'Hygiène (EMH) et la mise en œuvre de notre plateforme d'échange régionale EMH ont pu être étendus aux équipes nouvellement constituées. Enfin, la promotion de la vaccination Covid et les réponses aux nombreuses questions posées sur ce sujet ont également été un axe fort de nos conseils et appuis. Enfin, le Dr Vandesteene a choisi de quitter le Cpias pour une réorientation professionnelle et le Dr Sandrine Canouet, praticien hygiéniste au CHI du Val d'Ariège, a rejoint notre équipe en novembre 2022.

Ce rapport résume l'ensemble des activités 2021, en valorise les actions phares et liste les perspectives pour l'année 2022.

La région Occitanie compte :



* IEM + Enfants polyhandicapés

Annuaire

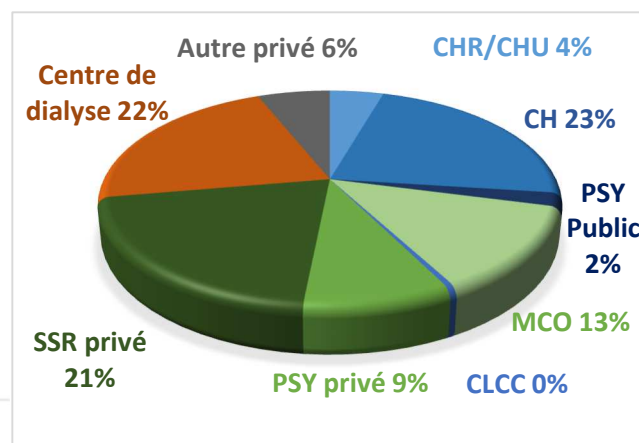
Au sein des trois secteurs de soins, **4 654 professionnels** sont répertoriés dans l'annuaire national des CPIas pour la région Occitanie (4 573 en 2020). **854 mises à jour ont été réalisées en 2021** par nos secrétariats.

En 2021, **100 envois en nombre ont été effectués.**

Nos listes de diffusion sont établies à partir des coordonnées des professionnels enregistrées dans l'annuaire. En 2022, cette base sera utilisée pour l'Enquête Nationale de Prévalence (ENP). Il est donc essentiel de **nous faire part de tout changement d'acteur ou de coordonnées au sein des établissements.**

Un formulaire est disponible sur notre site internet : <https://cpias-occitanie.fr/annuaire/>

Nos établissements :



Source 2019 : SAE (ES), FINESS (EMS)

Professionnels libéraux

Nb d'IDEL : 18471

Nb Médecins Lib. : 11 750

STATISS 2018 (Libéraux)

Nos coordonnées :

CPIas Occitanie site Montpellier
04 67 33 74 69
Hôpital La Colombière - Pav. 7
39 avenue Charles Flahault
34295 Montpellier Cedex 5
cpias-occitanie@chu-montpellier.fr

CPIas Occitanie site Toulouse
05 61 77 20 20
Hôpital Purpan - Bâtiment Leriche
Place du Dr Baylac - TSA 40031
31059 Toulouse Cedex 9
cpias-occitanie@chu-toulouse.fr

Site internet : www.cpias-occitanie.fr

Twitter : @CPIASOccitanie



Assistance technique et conseil

1492 demandes
en 2021

2733 en 2020

Éléments-clés

- * ↘ 45 % de conseils par rapport à 2020 / ↗ 70% par rapport à 2019
- * 1 conseil sur 3 concerne la gestion d'un épisode infectieux en cours
- * 52% de l'activité de conseil dédiée à la gestion de la crise sanitaire

En 2021, nous avons répondu à **1492 demandes de conseils** par mail et par téléphone. Cela représente une **baisse notable du nombre de sollicitations par rapport à 2020** (début de crise sanitaire) qui s'explique par une **montée en compétence des professionnels** dans la gestion de la crise sanitaire.

Néanmoins, le niveau d'activité de conseil reste particulièrement élevé par rapport à l'avant-crise sanitaire.

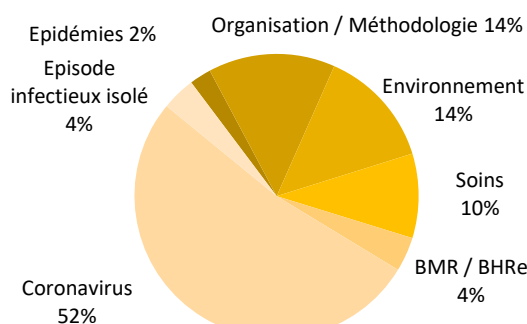
54 % de demandes issues du secteur sanitaire, 30% du médico-social et 6 % des EMH, 4 % des soins de ville / 6 % d'autres structures (collectivités, aide à domicile, etc.).

Les sous-thématiques des conseils coronavirus sont le reflet de l'évolution des préoccupations liées à la gestion de la crise sanitaire.

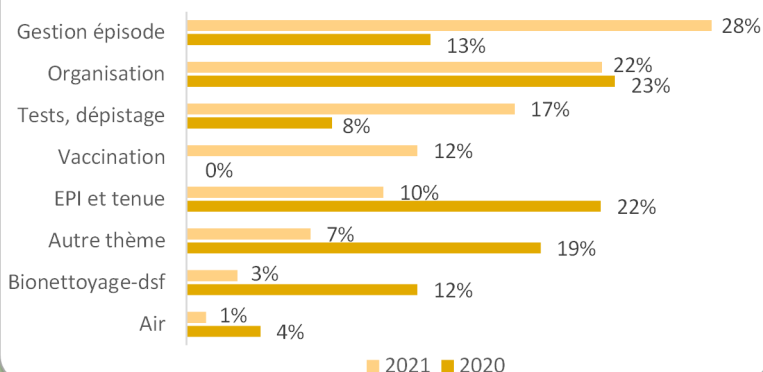
A la demande des établissements 3 **visites de risques**, 2 au bloc opératoire et 1 en endoscopie, ont été réalisées.

Répartition thématique des conseils

n=1492



Coronavirus : sous-thématiques (n=778)



Signalement et alerte

645 signalements
en 2021

441 en 2020



En 2021, 645 signalements (441 en 2020, + 46%) ont été émis sur e-SIN en provenance de 121 établissements (97 en 2020). 117 établissements ont signalé un épisode hors BHRe (soit 461 signalements) et 45 établissements ont signalé un épisode BHRe (184 signalements). Les établissements privés d'Occitanie sont à l'origine de 35 % des signalements.

Le taux de signalement pour 100 000 lits est en très nette progression à 168 (114 en 2020, 62,1 en 2019) en lien avec la crise sanitaire Covid. Il reste inférieur sur l'Occitanie Est (140) par rapport à l'Occitanie Ouest (192).

Les épisodes **Covid** ont encore largement progressé et représentent 64 % des signalements en 2021 (408 signalements / 230 en 2020). Chaque semaine, une réunion commune ARS-SpF et CPIas a été organisée afin d'accompagner les ES en difficulté. Concernant les ESMS, le CPIas a appuyé 243 épisodes Covid.

Les épisodes **BHRe** représentent 29 % des signalements e-SIN émis en 2021 dont 82 % d'EPC et 18 % d'ERV. On note une diminution des signalements d'ERV en 2021 (34 / 62) mais une progression des EPC. Ces signalements concernent plus l'Occitanie Ouest.

En 2021, 6 signalements sur le portail national ont été reçus par le CPIas Occitanie (4 en EHPAD, 1 IME, 1 Ville).

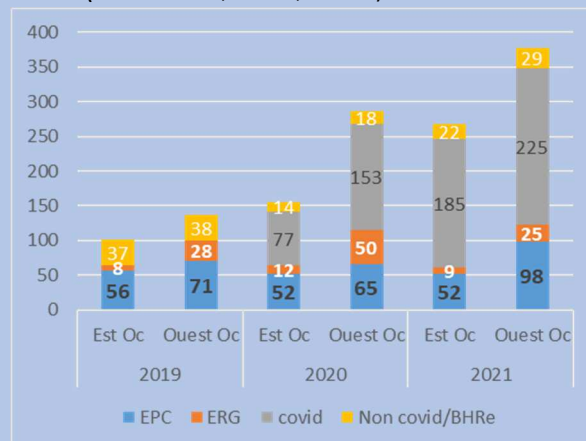
Accompagnement : 24 visites sur site et 16 visioconférences

En établissements sanitaires

Covid	6 visites	6 visio
BHRe/BMR	2 visites	4 visio
Autres	1 visite	2 visio (RMM endophtamies)

En établissements médico-sociaux

Covid	9 visites	2 visio
Gale	3 visites	1 visio
Autres	3 visites	1 visio (punaises de lit)



Formations DPC

121 stagiaires
formés en 2021

90 en 2020

Le site de Montpellier, associé à l'organisme A&M-DPC, a organisé quatre sessions de formation :



- **Référents IAS et optimisation des fonctions logistiques en EMS** : 3j, 20 pers
- **Référents vaccination en EMS** : 1j, 20 pers
- **Rôle de l'IDE dans l'antibiorésistance** : 1j, 14 pers
- **Construire son DARI et faire vivre le plan d'actions** : 2j, 22 pers



Le site de Toulouse, associé à l'organisme agréé DPC GIPSE, a organisé trois sessions de formation :



- **La simulation pour promouvoir la prévention des IAS** : 1j, 12 pers
- **Référents IAS (ES et EMS)** : 4j, 18 pers
- **PRI et optimisation des fonctions logistiques en EMS** : 1j, 15 pers

En raison de la crise sanitaire, plusieurs modules ont été annulés en 2021.

Pour le site de Montpellier : *Signaler et surveiller les IAS : les enjeux.*

Pour le site de Toulouse : *Prévention du risque infectieux lié aux dispositifs intravasculaires (PICC Midline), Gestion d'une épidémie*

Rencontres régionales

665 participants
en 2021

669 en 2020 (visio)

Journées en visioconférences

Journée signalement et surveillance des IAS, 4 mars : 139 p. (+ 20 connexions en replay)

Journée RéPHH : Réseau des professionnels en hygiène hospitalière, 1^{er} avril : 124 p. (+ 58 connexions en replay)

Réseau des PH hygiénistes, 2 avril et 20 octobre : 62 p. (+ 8 connexions en replay)

Journées en présentiel

Journée Prévention du risque infectieux en MAS et FAM, 22 juin (Saint-Lys, 31) : 44 p.

Journée Régionale de prévention des IAS en Aubrac, 19 octobre (Rodez) : 131 p.

En partenariat avec le CPias Auvergne-Rhône-Alpes

Journée Prévention du risque infectieux en EHPAD, 17 novembre (Narbonne) : 79 p.

Journée annulée en raison de la pandémie Covid-19 :

Journée Correspondants en Hygiène des ES, 3 juin

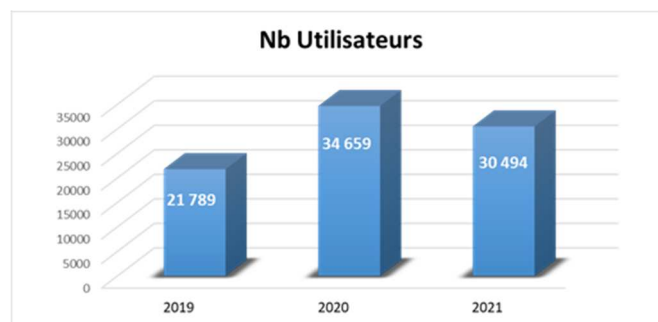


L'ensemble des supports présentés lors de nos journées sont accessibles sur notre site internet :

<https://cpias-occitanie.fr/journees-passees/>

Actions de communication

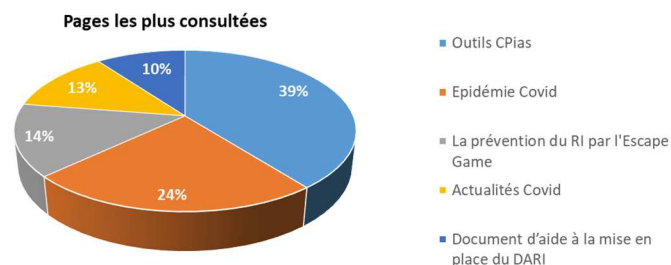
Site internet du CPias Occitanie : www.cpias-occitanie.fr



En 2021, notre site internet a connu une légère baisse du nombre de connexions par rapport à 2020 (-10%) qui avait connu une explosion des consultations en raison de la crise Covid. Les données 2021 restent très élevées car nous avons comptabilisé un peu plus de **30 400 utilisateurs** pour environ **51 000 visites** et près de **142 00 pages consultées**.

Les rubriques les plus consultées en 2021 ont été essentiellement les **Outils CPias** avec près de **13 800 consultations**, la rubrique **Epidémie Covid (8 300 visites)**, la page relative à la **prévention du risque infectieux par l'Escape Game** avec un peu plus de **5 000 connexions** ainsi que l'**Actualité Covid (4 300)**.

Concernant les publications de documents liés à la pandémie, le CPias a essentiellement mis à jour les diaporamas et les outils existants.



NOUVEAU

QUI SOMMES NOUS ?

ANNUAIRE

EMPLOI

LIENS



Face à la demande des professionnels de santé, nous avons créé une **Rubrique Emploi**. Cette page permet aux utilisateurs de visualiser les offres et demandes d'emploi. Le demandeur complète un formulaire qui, une fois enregistré, est redirigé vers le CPias qui se charge de la mise en ligne. En 2021, nous avons publié **17 offres et une demande d'emploi**.

Le CPias Occitanie vous donne la possibilité de consulter des **offres** et des **demandes** d'emploi d'hygiénistes :

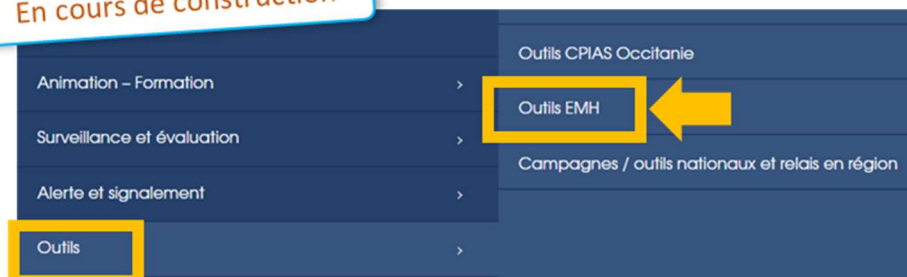
OFFRES D'EMPLOI

DEMANDES D'EMPLOI

Si vous souhaitez déposer une annonce veuillez compléter le formulaire en cliquant sur le lien suivant :

- [Offre d'emploi](#)
- [Demande d'emploi](#)

En cours de construction



Nous avons créé une **nouvelle rubrique spécifique aux équipes mobiles d'hygiène (EMH)**.

Il s'agit de mettre en vitrine nos actions pour les interlocuteurs et professionnels des autres régions.



Lettre d'actualités *Infos du mois*

En complément de notre site internet, une lettre d'actualités bimestrielle ou trimestrielle est adressée aux acteurs de terrain par mailing. Cette information permet d'améliorer la lisibilité de nos actions en région, mais aussi de diffuser des informations nationales.

Equipes Mobiles en Hygiène

Appui et accompagnement des EMH : mise en place et déploiement

2014

L'ARS soutient la création d'équipes mobiles en hygiène pour le secteur EHPAD

2019

Le déploiement de ces équipes s'étend à l'ensemble de l'Occitanie.
Initialement, les EHPAD bénéficiaires étaient ciblées par l'ARS

2021

4 EMH s'installent : EMH Lozère, EMH Cœur d'Occitanie, EMH Tarn et Garonne, EMH Aveyron (en cours).
Fin 2021, 12 EMH sur les 14 prévues sont fonctionnelles : Nîmes, Montpellier, Béziers-Bédarieux, Perpignan, Narbonne, Carcassonne, Auch, Toulouse, Foix, Tarbes, Castres-Mazamet et Montauban

2022

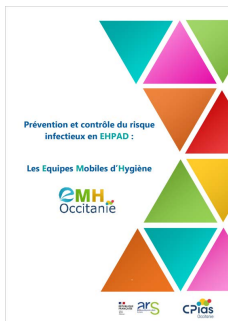
Les EMH constituées vont prendre en charge l'ensemble des EHPAD de leur territoire. De nouveaux moyens sont alloués : sur la base d'un financement d'1 ETP IDE et ½ ETP PH pour 1 500 lits d'EHPAD

2023

Les EMH couvriront l'ensemble des EHPAD d'Occitanie

Le CPIas soutient et accompagne les EMH

- **Plaquette de présentation EMH et logo**



"Nom EMH..."
EMH
Occitanie



- **Journée thématique à destination des hygiénistes des EMH « Nouvelles méthodes de désinfection »**, animée par le Dr Philippe Carencio le 28 septembre à Lézignan-Corbières (25 participants)
- **Déploiement d'une plateforme web dédiée aux équipes mobiles d'hygiène de la région et aux EHPAD** qui y sont rattachés :



En 2021, les **12 EMH fonctionnelles ont pu être formées à son utilisation** au cours de 4 sessions, 2 à Montpellier et 2 à Toulouse et 2 sessions de rappel en visioconférence.

Fin 2021, pour permettre une meilleure appropriation et utilisation de la plateforme, un challenge : devenez expert de la plateforme EMH a été lancé avec notamment **l'organisation de « web-lunch »** avec des retours d'expériences d'EMH utilisatrices de la plateforme.

Cette plateforme a également fait l'objet de retours d'expérience vers d'autres CPIas. Un tuto a été élaboré pour faciliter sa présentation.



Appui et accompagnement des EMH : crise sanitaire COVID 19

- Organisation de visioconférences pour présenter l'évolution des directives, permettre des échanges entre les professionnels des EMH sur les problématiques rencontrées en lien avec la crise COVID et favoriser les retours d'expérience.
- Outils d'aide à la gestion des clusters travaillés à la demande et avec les EMH : check-list, courbe épidémique...
- Accompagnement des EMH lors de situations complexes : interventions sur site, participation à des AAC, visioconférences avec EMH et EHPAD...

Participation à l'enquête d'incidence Européenne en EHPAD

Proposition et accompagnement d'un EHPAD de la région qui participera en 2022 à l'enquête d'incidence européenne chez les résidents d'EHPAD : une étude longitudinale sur 1 an.

Promotion de la vaccination

Collaboration régionale Centres départementaux de vaccination – ARS – CRSA

Une collaboration entre le Centre Départemental de Vaccination de l'Hérault et le CPias initiée en 2019 a permis d'aboutir à la **création d'une formation des référents vaccination en EHPAD** proposée aux médecins coordonnateurs et IDEC. Elle a pour objectif de développer les capacités et le niveau de compétence des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, des établissements médico-sociaux en charge d'assurer la promotion et l'organisation des vaccinations notamment antigrippales.

Proposée en 2020 sur le département de l'Hérault, elle a été intégrée à notre catalogue de formation DPC en 2021. Elle s'est déroulée le 8 juin à Montpellier et a réuni 20 participants.



Tous les outils sont accessibles via le lien suivant : <https://cpias-occitanie.fr/campagnes-outils-nationaux-relais-en-region/promotion-de-la-vaccination-antigrippale/>

Collectif Vacci'tanie



Le **collectif** monté en 2018 à l'initiative de la Toulouse Business School et d'un partenaire industriel, est devenu association loi de 1901. Son objectif est de promouvoir la vaccination en Occitanie, la cible étant à la fois le grand public et les professionnels de santé. Le CPias a participé au conseil d'administration du collectif en 2021.

Outil Vaccination covid

La mise en place de la vaccination Covid début 2021 a été suivie de très nombreuses modifications, en fonction du public concerné. La dose de rappel est venue complexifier encore le schéma vaccinal et ses différentes configurations possibles. Ces recommandations évoluent encore très régulièrement.

Suite aux très nombreuses demandes de conseils, le CPias a souhaité proposer un **outil interactif** afin d'**aider les professionnels de santé à bien orienter les patients dans leur parcours vaccinal**. La première version a été proposée en décembre 2021 : « **Vaccination anti-Covid en 1 clic** ». Il présente de manière exhaustive l'ensemble des schémas vaccinaux possibles pour les adultes non immunodéprimés et permet d'obtenir une recommandation personnalisée, adaptée à chaque patient, selon les réponses apportées aux différentes questions (Quel vaccin déjà reçu ? Antécédent d'infection à covid-19 ? Age du patient ? etc.).



Promotion Hygiène des mains

Semaine de la Sécurité des Patients : Challenge



Dans le cadre de la Semaine de la Sécurité des Patients 2021, le CPias et France Assos Santé Occitanie se sont associés pour proposer un **web lunch** autour de la thématique « **Usagers, organiser la prévention, c'est aussi notre affaire !** » en collaboration avec l'ARS Occitanie. Lors de ce webinar, **un challenge a été proposé aux établissements pour 2022 : réaliser une campagne sur l'hygiène des mains associant représentants des usagers et professionnels de la prévention.**

En complément, deux retours d'expérience ont été présentés :

- Un projet de prévention, mission confiée à la Commission Des Usagers du CHI Val d'Ariège par S. Canouet et C. Chevalier
- Intégration des représentants des usagers dans la prévention des IAS au CH de Béziers par B. Manton

Participation au weblunch : 113 connexions, RU et hygiénistes (et 40 replay).

Outils 2021

En 2021, la part des outils consacrée au Covid-19 a été moindre. Les établissements étaient mieux armés pour la prise en charge des patients/résidents Covid-19. Quelques affiches et mises à jour de documents existants ont été réalisées. Les visioconférences à destination des ES et ESMS ont continué afin d'**accompagner l'actualisation des recommandations relatives au Covid-19**. L'ensemble des visioconférences a été enregistré. Lien pour retrouver les outils : <https://cpias-occitanie.fr/epidemie-covid-19/>

Le CPias a pu ainsi **créer des supports sur d'autres thématiques, émanant des besoins des professionnels** et validés lors du Comité d'Orientation de janvier 2021.

Les affiches et outils Covid-19

3 affiches destinées aux professionnels dont 2 MAJ et 1 MAJ d'une fiche transfert

- > Adoptons les bons gestes (MAJ)
- > Etudiants, soyez le maillon fort ! (MAJ)
- > Pour passer des fêtes sans embûche
- > Transfert de patients en SSR ou EHPAD (MAJ)

3 affiches destinées aux usagers et au grand public dont 2 MAJ

- > Comment utiliser son masque barrière tissu ? (MAJ)
- > Les bons gestes au quotidien (MAJ)
- > Pour passer des fêtes sans embûche

Accompagnement Covid-19

➤ 7 visioconférences (868 auditeurs + 529 replay)



Outils EMS



L'eau en EMS

Ce document élaboré en collaboration avec les équipes mobiles en Hygiène (EMH) d'Occitanie, doit permettre aux EMS (EHPAD, EAM/MAS...) d'**améliorer la gestion de la prévention du risque infectieux lié à l'eau**.

Après un rappel des risques liés aux différents usages de l'eau (eau chaude, eau froide), ce livret reprend les actions de contrôle, les résultats à atteindre et les conduites à tenir pour limiter la prolifération des micro-organismes dans le réseau.

Vous y trouverez plusieurs liens de renvoi aux textes réglementaires et aux recommandations.

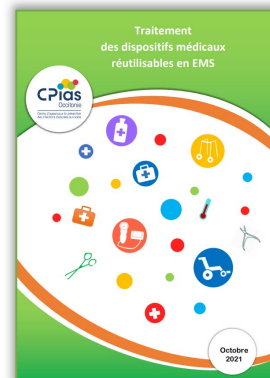
Mise à jour du plan local d'épidémie en EMS

Le **PLE en EMS** a été actualisé avec l'ajout de la **fiche relative à l'Infection à Sars-CoV-2 (Covid-19)** et sa check-list.

Traitement des dispositifs médicaux réutilisables en EMS

A la demande des établissements médico-sociaux, un [guide sur le traitement des dispositifs médicaux réutilisables](#) a été établi. Il décrit les **modalités de nettoyage et de désinfection** et prévient le **risque d'exposition des professionnels de santé aux produits biologiques et chimiques**.

Est annexé un tableau de recensement de ces dispositifs, évolutif pour chaque établissement, permettant de définir en fonction de leur utilisation, les fréquences et modalités d'entretien. La version Excel permet à chaque établissement de l'adapter aux différents dispositifs médicaux recensés.



BMR et BHR, doit-on en avoir peur ?

Ce livret a pour but de **mieux comprendre les mécanismes de transmission de ces micro-organismes, afin de limiter leur diffusion** au sein de la structure et des établissements susceptibles d'accueillir la personne porteuse.

[Ce livret](#) tient compte de la vie en EMS, afin de permettre aux soignants d'adapter leurs pratiques de soins à la prise en charge des personnes porteuses, dans le souci de maintenir leur autonomie physique et de préserver leur vie sociale.

Soins d'hygiène des pieds

Outils ES-EMS

Le CPIas Occitanie, en collaboration avec l'Institut de Formation en Pédicurie-Podologie de Toulouse, a élaboré 2 documents sur les soins d'hygiène des pieds :

- un [dépliant](#) à destination des professionnels de santé des établissements médico-sociaux, sanitaires et des structures de soins à domicile
- une [affiche](#) d'information tout public

Ces documents s'appuient sur le référentiel paru en novembre 2020 « *Le pied de la personne âgée : approche médicale et prise en charge thérapeutique en pédicurie-podologie, conseils pour l'hygiène* » HAS/CNPP.

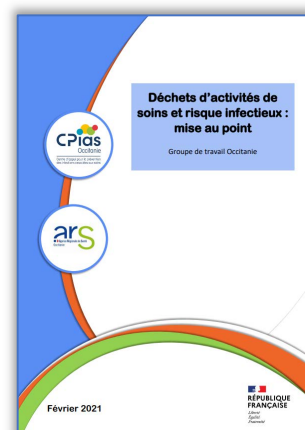


Déchets d'activités de soins et risque infectieux : mise au point & check-list gestion des DAS

Depuis 2020, le CPIas a travaillé en collaboration avec l'ARS et certains établissements à l'élaboration d'une [mise au point sur les déchets d'activité de soins](#) et le risque infectieux à destination des établissements sanitaires et médico-sociaux. Les enjeux du guide étaient d'**optimiser les filières de tri dans l'optique de réduire les risques** associés aux DAS, de mettre en adéquation les modalités d'élimination avec chaque type de déchet sans trop complexifier les filières, d'**assurer la protection des professionnels** tout au long de la filière, de **réduire les coûts et les impacts environnementaux** et de **respecter la réglementation sanitaire et environnementale**.

Ainsi une définition stricte des DASRI a été proposée en s'appuyant sur l'**analyse du risque infectieux réel associé aux déchets d'activités de soins afin d'aboutir à un changement des comportements et des pratiques vis-à-vis du tri des déchets**. Une grille d'évaluation des filières a été proposée aux établissements (ES et EMS) pour leur permettre d'améliorer la gestion de leurs déchets d'activités de soins. Ce guide doit contribuer au plan national qui devra faire évoluer les règles de tri des DAS.

Afin d'accompagner sa diffusion en région, des présentations du guide en visioconférence ont été réalisées en collaboration avec l'ARS auprès des prestataires (26/06/21), du réseau national des CPIas (29/06) et des établissements de la région (01/07). Une [interview](#) par la mission nationale MATIS de Mmes Claire Veron et Emmanuelle Sarivière a été réalisée pour la présentation nationale de notre document.



Guide Prévention et maîtrise des maladies vectorielles en ES

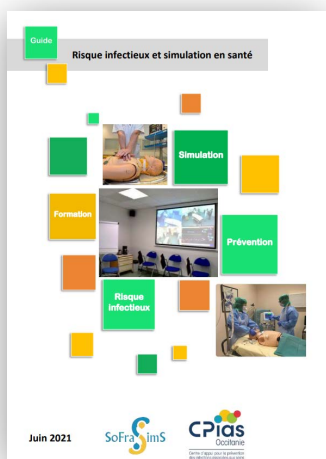
Mise à jour des textes réglementaires : <https://cpias-occitanie.fr/outils-cpias-occitanie/plan-de-lutte-antivectorielle/>

Escape Game : guide méthodologique

Un groupe de travail régional piloté par le CPias Occitanie a élaboré un [guide sur la prévention du risque infectieux par l'escape Game](#). Cet outil s'appuie sur une méthode novatrice à la fois pédagogique et ludique et s'adresse aux établissements sanitaires et médico-sociaux.

Adapté au domaine de la santé, l'**escape Game conduit les professionnels à réfléchir sur des situations épidémiques rencontrées dans l'établissement** (cas groupés de rougeole, grippe ou gale). Outre un cahier des charges, ce guide propose également « clés en main » 3 scénarii et des diaporamas d'aide au débriefing.

Il s'adresse à tous les établissements souhaitant mettre en place cette animation (par exemple lors de la semaine sécurité des patients, la journée hygiène des mains...). Largement diffusé dès juin 2021, il a été présenté au niveau national à l'occasion d'un webinaire spécifique proposé par la mission MATIS le 21 octobre.



Guide risque infectieux et simulation en santé

Au niveau national, le CPias Occitanie en collaboration avec la Société Francophone de Simulation en Santé (SoFraSimS), a piloté sur 2 années un groupe de travail pluridisciplinaire (hygiénistes et experts en simulation) afin de produire en juin 2021 un [guide sur la prévention du risque infectieux et la simulation en santé](#).

Ce référentiel s'inscrit dans la continuité du guide HAS sur la gestion des risques en simulation. Il est une **aide pour les structures disposant d'un centre de simulation** (responsables de structure, responsables pédagogiques) **pour améliorer la prise en compte du risque infectieux**. Il renforce ainsi le lien avec les hygiénistes, experts pouvant être sollicités à l'élaboration des scénarii ou lors des sessions de débriefing.

Ce guide a été présenté lors du 9^{ème} congrès national de la SoFraSimS (23-24 juin 2021 Rouen). A cette occasion, une infographie a été réalisée.



Adopter les précautions standard par la Formation A Distance (e-learning) : actualisation

Créée en 2019, la [FOAD précautions standard](#) est conçue pour répondre aux besoins en formation des infirmiers(es), des aides-soignants(es) et aides médico-psychologiques des établissements sanitaires et médico-sociaux éloignés des centres de formation et ne pouvant pas détacher leurs agents sur une journée.

Les évolutions : **Revalidation DPC !**

Module 1 *Excréta* : Mettre en œuvre les pratiques issues des recommandations pour la gestion des excréta (séquence 3) : nouveaux exercices.

Module 2 *Traitement des DM* : nouveau document.

Module 3 *Hygiène respiratoire* : Exercice de l'« emmental » (modèle de REASON) pour mettre en évidence les « défenses » face à une pandémie virale respiratoire.

Nouveau : Module COVID

Connaître le SARS-Cov-2, comment prévenir la transmission ?, les vaccins, astuces pour détecter les fake-news

Nouveau : visioconférence

Regroupement à distance, scénarii pour remobiliser les connaissances, répondre aux interrogations.



Prévention du risque infectieux lié aux dispositifs intra vasculaires

Enquête régionale PICC en HAD

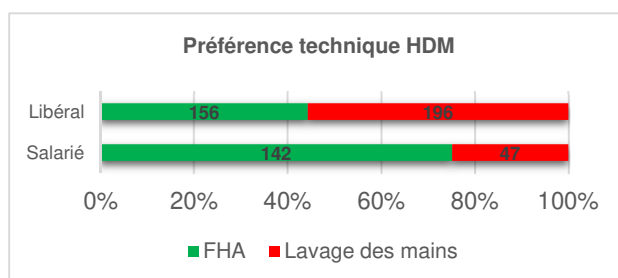
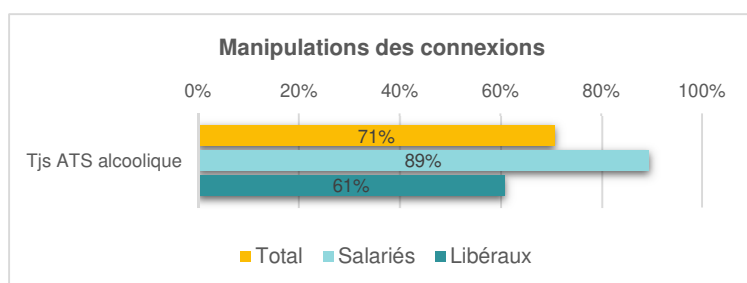
Une enquête régionale a été réalisée par le CPias entre le 22 septembre et le 31 décembre 2020, sur l'**évaluation de l'application des recommandations de bonnes pratiques et la gestion des risques associés au PICC**. L'exploitation des données s'est déroulée sur cette année 2021. Les résultats et leur analyse ont été présentés à la FNEHAD en juin 2021. Chaque établissement participant a reçu ses propres résultats ainsi que le [rapport régional](#).

Le taux de participation était élevé avec **22 HAD participants sur 29 en région** soit 76% et une **forte mobilisation des professionnels avec au total 541 infirmiers** (352 libéraux et 189 salariés).

De nombreux incidents ont été recensés sur la moitié des PICC pris en charge sur une période de 3 mois, notamment techniques. Il en ressort aussi un défaut de traçabilité et de surveillance à développer.

Les éléments positifs montrant la qualité de prise en charge sont retrouvés par la présence d'une procédure, l'utilisation d'un kit de matériel et d'une fiche de traçabilité et de suivi des incidents et accidents.

Par ailleurs, des écarts sont identifiés comme le recours peu privilégié à la FHA, les modalités du rinçage pulsé et les manipulations des valves.



Plusieurs actions sont proposées pour 2022 : des sessions de formation en visioconférence pour sensibiliser les professionnels des EHAD salariés et libéraux sur les aspects pratiques de la gestion d'un PICC, un groupe de travail inter-HAD afin d'identifier des axes d'amélioration prioritaires et une formation de formateurs des infirmiers coordonnateurs de ces structures dans le cadre de la formation continue.

URPS IDEL – CPias Occitanie : un partenariat au plus proche du terrain

En 2021, le partenariat avec l'URPS IDEL a permis la participation du CPias au 7^{ème} Forum régional des infirmiers libéraux d'Occitanie (ILO) sur Toulouse et La Grande Motte. Hormis la tenue d'un stand facilitateur d'échanges et de promotion de nos outils de prévention, le CPias a présenté en séance plénière les éléments relatifs à la prévention du risque infectieux lors du traitement anti-cancéreux au domicile du patient. Environ 400 professionnels ont participé à ces journées et interrogé sur les aspects les plus pratiques relatifs à une prise en charge de qualité d'un PICC ou d'une CCI.



Outil Film « Trucs et astuces PICC et Midline »



Suite à l'audit, aux nombreuses formations réalisées et aux rencontres lors des forums IDEL, il est apparu indispensable de **proposer un outil afin de faciliter la prise en charge des PICC et Midlines** et surtout éviter les erreurs de manipulation.

Ce [film](#) aborde des points pratiques posant problème aux professionnels : retrait du pansement par étirement, dépose et pose des différents types de stabilisateurs, les stabilisateurs spécifiques au midline, la reconnaissance d'une valve bidirectionnelle, la réalisation du rinçage pulsé et la protection d'un PICC.

Prévention des BHRé

KIT BHRé en établissement sanitaire

CPias Occitanie **PRISE EN CHARGE D'UNE EPIDEMIE DE BHRé**

Pour chaque patient porteur de BHRé, appliquer les précautions complémentaires contact BHRé (cf. fiche « PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT PORTEUR DE BHRé »).

Organisation

En complément de ces mesures :

1. Signaler dès l'apparition du premier cas secondaire le plus précocement possible à l'ECHO.
2. Arrêter sans délai :
 - les transferts des porteurs et des contacts encore hospitalisés et les activités hors secteurs (ex : plateau technique).
 - les admissions le temps d'effectuer un bilan de l'épidémie et de mettre en place des secteurs distincts.
3. Constituer une cellule de crise réunissant au mieux les médecins et les responsables du service, les biologistes et infectiologues, la direction et la CME, la gestion des risques, l'ECHO et le CPias si besoin.
4. Evaluer l'étendue de l'épidémie.
 - Comptabiliser et identifier les cas ainsi que leurs patients contacts.
 - Instaurer des mesures d'hygiène adaptées pour chaque porteur de BHRé (cf. [prise en charge d'un patient porteur BHRé](#)) et de PCC pour l'ensemble des contacts.
 - Evaluer leur niveau d'application.
 - Evaluer les moyens matériels (tabliers, gants, PIA) et humains (personnel dédié) nécessaires.
5. Regrouper les patients porteurs au fur et à mesure de leur détection dans un « secteur cas porteurs » et leur affecter si possible un personnel dédié ou sinon marche en avant avec les patients du secteur cas contacts.
6. Si besoin, organiser les admissions des nouveaux patients dans un « secteur cas indemnes » ne partageant pas les mêmes professionnels.
7. Organiser les dépistages des cas contacts toutes les semaines.
8. Pour chaque nouveau patient porteur détecté, identifier ses contacts et les regrouper dans le « secteur cas contacts ».
9. Prévenir les établissements d'avant ayant accueilli des contacts transférés avant la détection du porteur afin de les mettre en PCC et de les dépister.
10. Accompagner quotidiennement les équipes de service pour relever le niveau de respect des précautions mises en place notamment l'hygiène des mains, la gestion des excréta et le bonnetage.
11. Mettre en place un dispositif (au mieux informatique) afin de repérer lors d'une hospitalisation ultérieure, les patients porteurs et leurs contacts à risque élevé non dédouanés (à ER négatifs hors exposition).
12. Selon l'évolution de la situation les transferts des patients contacts seront à évaluer. Ils seront possibles avec l'accord de l'ES d'avant, uniquement après au moins 1 dépistage négatif. Ils seront pris en PCC et 3 dépistages seront à réaliser hors exposition pour dédouanement.
13. Réaliser un tableau synoptique des cas et demander au laboratoire de conserver les souches de BHRé et les envoyer aux laboratoires de microbiologie du CHU de Nîmes, de Toulouse ou au [CHU LRC](#) ou [CHU EPC](#) pour réaliser leurs typages.

Signalement

Comptabiliser les cas secondaires sur la fiche de signalement-SIR déjà ouverte pour le cas index. En fin d'épidémie renseigner le bilan dans l'onglet "description de l'événement".

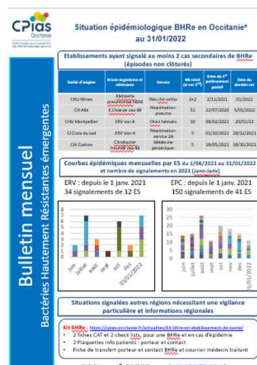
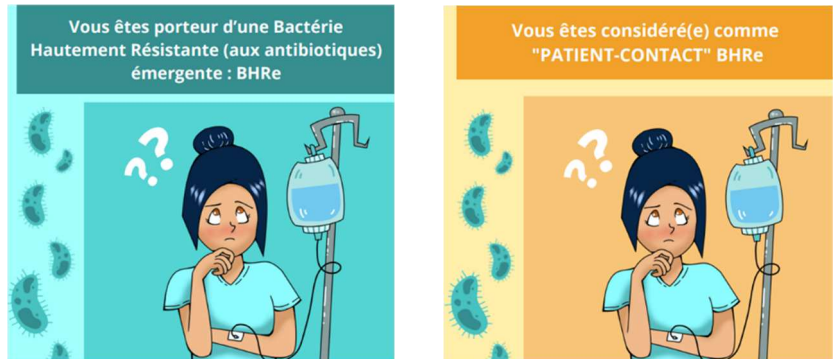
Accompagnement externe si besoin par le CPias Occitanie

CPias Occitanie, Montpellier	CPias Occitanie, Toulouse	ARS Occitanie Unité Vigilances
04 67 33 69	05 61 77 20 20	ars-oc@vigilances.ars.sante.fr
cpias.occitanie@chu-montpellier.fr	cpias.occitanie@chu-toulouse.fr	https://www.occitanie.ars.sante.fr/anti-biotherapie
www.cpias-occitanie.fr		

Novembre 2021

Afin de faciliter l'application des recommandations du HCSP mises à jour en 2019 pour la gestion des BHRé, le CPias Occitanie a élaboré conjointement avec l'ARS Occitanie un **kit BHRé** à destination des professionnels de santé en ES. Ce kit comprend des outils d'aide à la gestion : **Conduite à tenir et check-list, pour un cas ou en cas d'épidémie**.

Il est complété par des outils d'aide à la communication auprès du patient, **plaquette d'information à remettre au patient porteur ou contact**, et entre les professionnels, **fiche de transfert d'un patient porteur ou contact BHRé** et modèle de **lettre au médecin traitant**.



Bulletin mensuel épidémiologique BHRé

Le HCSP recommande en 2019 d'établir un **partage d'information régional et inter-régional à intervalle régulier relatif aux alertes épidémiques BHRé en cours** via les Cpias. Après discussion au sein du réseau des PH en Hygiène d'Occitanie, le CPias Occitanie a élaboré un tableau de suivi de toutes les BHRé signalées et édite depuis le mois d'octobre un bulletin épidémiologique mensuel, diffusé par mail à l'ensemble des hygiénistes. Sur le modèle des régions ARA et PDL, les données concernant les foyers épidémiques en cours sont présentées (établissements et services concernés par au moins 2 cas secondaires) ainsi que les graphiques de l'ensemble des BHRé signalées sur la région précisant les espèces bactériennes et les mécanismes de résistance.

Accompagnement Certification

En 2021, à l'initiative de la SRA, le CPias et l'OMEDIT ont été sollicités pour accompagner les ES pour la **préparation de la certification V2020 dans un contexte COVID défavorable**. Trois ateliers ouverts aux ES adhérents SRA se sont déroulés et le CPias s'est attaché au décryptage de la fiche pédagogique évaluation de la prévention des infections associées aux soins et deux établissements ont présenté leur retour d'expérience de valorisation crise Covid et un retour d'expérience de visite de certification d'un ES pilote. En complément, un webinaire ouvert à tous les hygiénistes a été organisé par le CPias.

Comité d'Orientation du CPias

Le Comité d'Orientation du CPias Occitanie s'est réuni pour la troisième fois le 7 février 2022 en présentiel et distanciel (GTM). Il est **composé de représentants des professionnels de santé impliqués dans la lutte contre les IAS sur l'ensemble des secteurs de soins (sanitaire, médico-social et ville) ainsi que des usagers**. Cette année, le CRAtb nouvellement créé a rejoint notre comité. 26 représentants des GHT, EMH, établissements privés et usagers du système de santé de la région Occitanie se sont retrouvés pour faire le point sur les activités du CPias durant l'année écoulée, encore fortement marquée par la crise sanitaire liée au Coronavirus (23 en présentiel et 3 en visioconférence). **Afin de dresser de nouvelles perspectives et de répondre au mieux aux attentes des acteurs de terrain, le programme d'actions pour 2022 a été présenté aux membres du Comité et enrichi de leurs propositions.** [Diaporama de présentation](#)

E
M
S

- Accompagnement au DARI
- Animation du réseau EMH (formation, outil commun, audit), notamment les nouvelles équipes (EMH-PA)
- Mise en route opérationnelle de la plateforme régionale EMH-EHPAD et accompagnement de son déploiement
- Accompagnement des EMH : 24 mars et 11 octobre
- Outil plateforme : EPI par pathologie
- GT EOH EMH sur les critères incontournables d'un cahier des charges sur le bio nettoyage (minimum attendu). (*demande CO*)
- Promotion du volet prévention mission nationale PRIMO (surveillance conso SHA et outil prévention EMS)
- ECDC : accompagnement d'un EHPAD participant à l'enquête d'incidence des IAS sur un an

E
S

- Promotion du bon usage des antibiotiques et surveillance dynamique des consommations et des résistances aux antibiotiques :
 - Analyse et exploitation des données ES (Consores) et ville (Géodes) et diffusion en région (CRAtb et ARS)
 - Participation au comité technique régional RATB et valorisation des actions régionales via le site internet
 - Collaboration étroite avec le CRAtb Occitanie
 - Réunions régulières de collaboration et appui
 - Création et diffusion d'outils pour le Bon Usage ATB en EHPAD
 - Participation à l'animation de la journée référents ATB Occitanie
- Campagne hygiène CPias-FAS-CRSA : Challenge « *Hygiène des mains, l'affaire de tous !* »
- Accompagnement des ES à l'ENP 2022
- Réalisation de visites de risque en hémodialyse, endoscopie, bloc opératoire et hygiène des mains selon demandes
- Collaboration SRA : suite préparation de la nouvelle version de la certification sur la thématique risque infectieux
- Evaluation des méthodes de traitement des sondes endocavitaires (selon validation réseau PH) : enquête régionale (pilote CPias Grand Est)
- Outil sur la pertinence de maintien d'un cathéter (suite à l'audit pertinence du maintien des KT)
- Promotion de la campagne MATIS : hygiène respiratoire
- Promotion du volet prévention mission nationale SPICMI (audit prévention pré-opératoire, outil pédagogique VALV'FRICTION Lily II), SPIADI (audit pose et manipulation DIV, RéExpAUR), SPARES-Matis (audit GEX)

E
S
et
E
M
S

- Escape Game : création d'un nouveau scénario sur les BHRé (*demande CO*)
- Promotion de l'inscription des EOH sur le ROR
- Animation webinaires selon outils et recommandations nationales ou régionales à accompagner
- Groupe de travail régional prévention du risque infectieux et développement durable : selon dynamique régionale
- SSP 2022 : partenariat avec FAS (à valider) s'appuyant sur les outils nationaux MATIS : hygiène respiratoire
- Groupe de travail national déchets DGS en partenariat avec l'ARS
- Rencontre avec les référents école IFAS (*proposition CO*)
- Support de quick formation à destination des AS et ASH (*demande CO*)
- Collaboration CPias et groupement d'achats

V
I
L
L
E

- Adaptation et réalisation de l'audit PICC via l'URPS Occitanie (en attente d'accord de l'URPS IDEL)
- *Film PICC : trucs et astuces*, diffusion et promotion dans les 3 secteurs de soins
- Création d'un outil traçabilité des PICC
- Accompagnement MEDQUAL résistance bactérienne en ville, promotion et accompagnement des LABM (en lien avec PRIMO), en collaboration avec le CRAtb
- Collaboration Vacci'tanie et le CDV 34

Investigation, suivi des déclarations et appui à leur gestion

E
S

- Gestion des signalements en temps réel, bilan annuel, diffusion résultats et valorisation REX
- Bilan colonisations / infections par des BHRé : modalités d'échange sur l'épidémiologie régionale (notamment épidémies)
- GT réseau PH : compétences en microbiologie pour l'aide à l'investigation des épidémies de BHRé et organisation régionale
- Appui à l'AAC : in situ à la demande et valorisation AAC
- Participation RREVA et RSS

EMS
Ville

- Promotion de la plateforme de signalement : création d'une plaquette signalement ville
- Gestion des signaux sur la plateforme selon procédure régionale à venir
- Collaboration FAS : communication pour une meilleure connaissance des activités du CPIAS et webinaire selon besoins des RU

Coordination ou animation de réseaux de professionnels de santé

Organisation de journées d'information et d'échanges :

- ES : Journée Signalement et Surveillances le 10 mars ; Réseau des Professionnels en HH à Carcassonne le 7 avril ; Réseau PH le 8 avril en visio et le 5 octobre à Gruissan ; Journée Correspondants en hygiène des ES le 31 mars à Toulouse ; Journée régionale PRIAS à Gruissan le 4 octobre
- EMS : Journée MAS / FAM le 24 juin au Grau du Roi, Journée EHPAD le 15 novembre à Toulouse

Organisation formation DPC : Programme DPC de formation continue en prévention du risque infectieux pour les professionnels spécialisés en hygiène (EOH) et non spécialisés (correspondants) des 3 secteurs de soins : catalogue annuel établi en fonction de l'état des besoins des EOH et des priorités régionales et nationales ; enseignements des Instituts de formation et autres écoles (orthoptie, orthophonie...) ; enseignements et tutorat dans le cadre des DU hygiène et gestion des risques associés aux soins ; formation des libéraux (PICC en EHAD).

Communication : réunion du comité d'orientation le 8 février 2022 ; site internet CPias Occitanie et bulletin d'information

Participations réunions nationales : SPF, Ministère, Réseau des CPias, RéPIAS, SF2H, groupes thématiques.

Composition de l'équipe



Dr Sophie Vandesteene départ le 1^{er} sept.



Dr Sandrine Canouet
Praticien Hospitalier
canouet.s@chu-toulouse.fr
05.61.77.95.21



Hervé Vergnes
Cadre de Santé
vergues.h@chu-toulouse.fr
05.61.77.73.76



Patrick Duchein
Cadre de Santé
duchein.p@chu-toulouse.fr
05.61.77.93.29



Caroline Dangla
Secrétaire
cpias-occitanie@chu-toulouse.fr
05.61.77.20.20



Dr Cécile Mourlan
PH responsable CPIAS
c-mourlan@chu-montpellier.fr
04.67.33.98.84



Dr Michel Brousse
Médecin hygiéniste
michel-brousse@chu-montpellier.fr
04.67.33.99.99



Evelyne Boudot
Cadre de Santé
e-boudot@chu-montpellier.fr
04.67.33.01.69



Emmanuelle Sarivière
Infirmière Hygiéniste
e-sariviere@chu-montpellier.fr
04.67.33.56.34



Caroline Vailles
Secrétaire
cpias-occitanie@chu-montpellier.fr
04.67.33.74.69



Floriane Norre
Interne semestre nov 21-mai 22

Site de Toulouse
CHU de Toulouse Purpan
Bâtiment Leriche
Place du Docteur Baylac TSA 40031
31059 Toulouse Cedex 9

Site de Montpellier
Hôpital de la Colombière
Pavillon 7
39 avenue Charles Flahault
34295 Montpellier Cedex 5